

■ Michael Berlesco, ancien ministre dans les gouvernements formés par le maréchal Averesco, est mort en sa propriété d'Adancata (Dolj).

■ La police de Timishoara a arrêté quatre prêtres catholiques, ainsi que le directeur et une institutrice de l'école libre de la ville. Ils s'étaient opposés à la nationalisation de l'école et avaient mis le feu aux archives de l'institution.

■ La collection de tableaux de la succession du professeur Nae Ionesco, comprenant les 527 tableaux qui ont été pris en possession de l'Etat, a été remise au ministère des Arts et de l'Information.

■ Le journaliste roumain Gheller-Legrel a été condamné à 2 ans de prison mais il a réussi à quitter le pays quelques jours avant sa condamnation.

Un autre journaliste, Titus Jonesco, est arrêté, mais on n'en connaît pas les raisons.

■ Aucune inscription d'élève, garçon ou fille de plus de 14 ans, n'est plus acceptée dans les écoles roumaines qu'à la condition que la demande d'inscription soit accompagnée d'un certificat attestant que l'élève a fait son stage obligatoire de travail « volontaire ».

Un nouveau privilège pour les « SOVROMES »

Un décret du Praesidium dispense toutes les entreprises et sociétés auxquelles participe l'Administration des Biens Soviétiques de Roumanie, du dépôt obligatoire des cautions et garanties prévues par la loi de la comptabilité publique, à l'occasion des adjudications ou de la conclusion de marchés et contrats avec les administrations de l'Etat, ainsi que dans les cas où ces administrations leur font des avances de fonds.

■ Agence « France-Presse », communique de Bucarest. — Le Conseil des Ministres a décidé une baisse de 20 pour 100 sur les prix des produits en vente libre dans les magasins d'Etat.

Des réductions de 30 pour 100 interviennent également dans les restaurants d'Etat, de 15 pour 100 sur les tarifs de chemins de fer pour voyageurs, de 12 à 18 pour 100 sur les communications téléphoniques.

Le communiqué publié à l'issue du Conseil des Ministres annonce également pour le 15 septembre « d'autres réductions massives des prix pour tous les produits ».

« Le Conseil des Ministres, ajoute le communiqué, considère qu'à la suite de ces réductions le pouvoir d'achat des paysans sera accru, ce qui provoquera une diminution des prix agricoles. »

Tarifs d'abonnements

France (frs. fr.)	4.000
Suisse (fr. s.)	56
Etats-Unis (dollars)	14
Angleterre (livres st.)	4
Belgique (fr. b.)	700
Autres pays (dollars)	14

Surtaxes d'avion :

Etats-Unis	2,5 Dol. par an
Amérique du Sud	6 Dol. par an
Proche Orient	1,6 Dol. par an

LES BOUCS ÉMISSAIRES

Excès de zèle de néophyte, servilité qui s'espère récompensée ou ardeur partisane intempestive ; nous ne saurions pas dire lequel de ces ressorts les activités politiques pousse le gouvernement roumain à renchérir, dans toutes ses manifestations de politique étrangère, sur les autres coéquipiers du groupe des républiques populaires. Aucun autre gouvernement des pays satellites de l'U.R.S.S. ne met autant de zèle à épouser, en les portant au degré qui touche le ridicule, tous les thèmes de politique extérieure de l'Union Soviétique.

Le gouvernement roumain a été le seul à suivre l'exemple de Moscou à l'égard de l'Olympiade de Wimbledon ; à la conférence danubienne, ses délégués, au défi de tout sens des proportions, ont singé outre mesure les postures batailleuses du représentant de la Grande Puissance qu'est l'Union Soviétique ; quand le Kremlin a eu des comptes à régler avec le maréchal Tito, le gouvernement roumain, oubliant et l'amitié traditionnelle d'entre les peuples roumain et serbe, et les louanges dithyrambiques qu'il prodiguait jusqu'à la veille de l'anathème du Kominform au libérateur des Yougoslaves, s'érige en son plus acharné ennemi et fait sien un conflit qu'il n'est ni de taille ni légitimé à endosser.

Ce penchant pour les attitudes de matamoores l'a poussé dernièrement à donner à un incident sans grande importance — le cas Vitianu — de telles proportions que la Roumanie se trouve maintenant en conflit ouvert avec la Suisse.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point ce conflit répond aux buts poursuivis par le gouvernement de Bucarest. Mais la riposte de Berne doit certainement lui faire beaucoup de plaisir. Car il ne cesse de soutenir que les avoirs saisis par les ci-devant « capitalistes » roumains réfugiés à l'étranger lui appartiennent en tant que biens du peuple, dont il a la gestion. Et le gouvernement suisse, bloquant ces avoirs, se range, sans y penser, sans doute, au point de vue de Bucarest. Il rend responsable les Roumains de l'étranger des actes du gouvernement de Bucarest, bien qu'ils en furent les premières victimes, et malgré l'évidence qu'ils ne peuvent être rendus responsables, ni moralement ni juridiquement, de la conduite du gouvernement actuel. Ils sont du reste, pour la plupart, déçus de la nationalité roumaine.

Que le gouvernement suisse ait voulu défendre les intérêts de ses concitoyens, c'est évidemment son droit et son devoir même. Mais pour y aboutir, nous ne croyons pas qu'il soit à propos de s'en prendre aux gens que les circonstances dont ils ne portent pas la responsabilité ont rendus apatrides et sans aucune défense.

J.-B. FLORIAN.

■ Printr'un décret spécial s'a hotărât că întreprinderile industriale și societățile comerciale aparținând Administrației Buncurilor Sovietice din România sunt scutite de depunerea oricăror garanții prevăzute de legea asupra contabilității publice sau de orice altă lege, la tinerea licitațiilor, primirea avansurilor și executarea contractelor încheiate cu administrațiile publice.

Dispozițiunile din decretul pentru unele măsuri privitoare la garanțiile furnizorilor la tinerea licitațiilor, primirea avansurilor și pentru buna executare a contractelor, se completează în sensul că Soc. Sovieto-române înflintate în baza acordurilor comerciale intervenite între URSS și Statul Român sunt dispensate de depunerea oricăror garanții prevăzute de legea contabilității publice sau de orice altă lege, tinerea licitațiilor, primirea avansurilor și executarea contractelor încheiate cu administrațiile publice.

■ Au fost trimisi în judecată sub acuzarea de sabotaj următorii :

— Aizic Haimovici, din Suceava.
— Gh. Dudescu, patronul magazinului „Consumul Francez” din b-dul 6 Martie 13.

— N. Angheliescu, fabricant de ciocolată și produse zaharoase, Sos. Viilor 15 și Str. Academiei 19.

— Cornel Dinescu, patronul restaurantului și bodegei „Aro” din Bul. Gen. Magheru 12-14.

■ Printr'un jurnal al Consiliului de Miniștri Ministerul Finanțelor a fost autorizat a ceda Ministerului Artelor și Informațiilor, un număr de 527 tablouri intrate în patrimoniul Statului prin succesiunea vacantă a profesorului Nae Ionescu.

■ O decizie ministerială a hotărât punerea bazelor unei întreprinderi pentru industrializarea stufului din delta, cu sediul la Tulcea, și care la toamnă va începe exploatarea după metode noi.

Specialiștii afirmă că din stuf se va putea produce o gamă nesfârșită de produse osebite de celuloză, medicamente, dulciuri, colorii, îngrășăminte, materii plastice, combustibil, etc.

■ La București a încetat din viață cunoscutul ziarist Mircea Damian.

■ Uniunea națională a studenților din România a trimis o telegramă Uniunii naționale a studenților francezi cerându-i să intervină pe lângă autoritățile franceze în legătura cu unele arestări de studenți oșieri români și să se deschidă o anchetă de către Federația internațională a studenților asupra vinei, de care sunt acuzați.

■ După informații încă neverificate, guvernul român ar fi decis să desființeze regimul pensiilor. Deocamdată, plata tuturor pensiilor ar fi fost suspendată.

■ Dela 23 August painea albă a fost lăsată liberă în comerț, fără cartela în România. Pretul a fost fixat la 30 lei pentru 400 gr., iar pretul pâinei negre nerationalizată este de 14 lei 500 gr.

■ Publicistul A. Toma a fost ales membru al Academiei Române. Ca director general al acestei instituții a fost numit d. Barbu Lăzăreanu.

■ Aceasta instituție a fost complet reorganizată. În ședința de constituire pe noile baze, d. prof. Parhon, președintele Prezidiului Adunării Naționale a ținut o cuvântare.

■ Aproape toate întreprinderile naționalizate au primit noi denumiri.

B. I. R. E.

nous le rappelons, est un bulletin d'informations destinées aux Roumains et, naturellement, se rapportant à tout ce qui touche les Roumains.

Aucune exclusive, aucune préférence dans le choix de ses informations.